

# Convention de partenariat 2018



**et STARTUP WEEKEND AVIGNON**



Startup Weekend : 54 heures pour créer une entreprise.

<b>PREAMBULE</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 1 - Objet de la convention</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 2 - Partenariat Silver</b>	<b>6</b>
Pour un partenariat Silver, _____ s'engage à :	6
Pour un partenariat Silver, l'association s'engage à :	6
<b>ARTICLE 3 - Partenariat Gold</b>	<b>7</b>
Pour un partenariat Gold, _____ s'engage à :	7
Pour un partenariat Silver, l'association s'engage à :	7
<b>ARTICLE 3 - Partenariat Platinum</b>	<b>8</b>
Pour un partenariat Platinum, _____ s'engage à :	8
Pour un partenariat Platinum, l'association s'engage à :	8
<b>ARTICLE 4 - Partenariat Premium</b>	<b>9</b>
Pour un partenariat Premium, _____ s'engage à :	9
Pour un partenariat Premium, l'association s'engage à :	9
<b>ARTICLE 5 - Propriété intellectuelle</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 6 - Obligation de de confidentialité</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 7 - Modification de la convention</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 8 - Résiliation de la convention</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 9 - Date d'effet et durée de la présente convention</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 10 - Résiliation et annulation de l'action</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 11 - Droit applicable</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 12 - Règlement des litiges</b>	<b>11</b>
<b>Annexe 1 : RIB de l'association SWAVN</b>	<b>14</b>



ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Association START-UP AVIGNON (SWAVN), SIRET 81387788300013, ci dénommée après l'Association, ayant son siège au 555 chemin Saint Victor - 84210 Pernes les Fontaines, organisatrice du STARTUP WEEKEND AVIGNON, représentée par son Président, Ludwig Ferren.

D'une part

***coordonnée structure***

D'autre part



Startup Weekend : 54 heures pour créer une entreprise.

## PREAMBULE

**Startup Weekend** est un mouvement mondial d'entrepreneurs actifs et autonomes qui apprennent les fondamentaux de la vie en start-up et le lancement d'entreprises couronnées de succès. C'est la plus grande communauté d'entrepreneurs passionnés au monde, avec plus de 2900 événements passés dans plus de 150 pays à travers le monde. Le siège de cette organisation à but non lucratif est à Seattle (Etats-Unis), mais les organisateurs et les animateurs de Startup Weekend se trouvent dans plus de 200 villes aux quatre coins de la planète. De la Mongolie au Brésil, en passant par l'Afrique du Sud, tous se rassemblent pour des week-ends de travail pendant lesquels ils lancent des idées, forment des équipes et démarrent leur start-up.

La troisième édition du **Startup Weekend Avignon** aura lieu en novembre 2018 à Avignon. Tous les événements Startup Weekend suivent le même modèle de base : chacun est invité à présenter son idée et reçoit en retour les commentaires de ses pairs. Des équipes se forment sur place autour des meilleures idées (désignées préalablement par le vote du public) et se lancent dans 54h effrénées de création de modèle d'entreprise, de codage, de conception et définition d'un business model ! Les week-ends se terminent avec une présentation de chaque projet devant un jury (généralement composé de chefs d'entreprises locales et d'intervenants expérimentés), offrant une nouvelle occasion de recevoir des commentaires et observations de la part de professionnels.

Que les participants trouvent une entreprise, un co-fondateur, fassent de nouveaux contacts ou découvrent un métier loin de leur quotidien, tout le monde est assuré de repartir de l'événement mieux préparé à naviguer dans le monde chaotique mais amusant des start-ups.



## ARTICLE 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariats entre START-UP AVIGNON et \_\_\_\_\_, à l'occasion du STARTUP WEEKEND AVIGNON 3eme édition.

\_\_\_\_\_ fait le choix d'une formule de partenariat décrite dans les articles 2 à 5 de la présente convention. Ce choix sera unique et définitif pour toute la durée de la convention.



Startup Weekend : 54 heures pour créer une entreprise.

## ARTICLE 2 - Partenariat Silver

Pour un partenariat **Silver**, \_\_\_\_\_ s'engage à :

- Promouvoir l'événement Startup Weekend Avignon
- Fournir une contrepartie financière de 500€
- fournir à l'Association les éléments graphiques de son identité en **haute résolution** (format AI, PNG ou PDF) par email.

L'Association ne pourra être tenue responsable du non-respect de ses engagements si ces éléments ne sont pas fournis.

Pour un partenariat **Silver**, l'association s'engage à :

- Afficher le logo de \_\_\_\_\_ sur le site internet [www.swavn.fr](http://www.swavn.fr)
- Mentionner \_\_\_\_\_ pendant les événements de présentation du Startup Weekend Avignon 3ème édition
- Mentionner \_\_\_\_\_ pendant le Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Mentionner \_\_\_\_\_ sur la page facebook du Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Mentionner \_\_\_\_\_ sur l'intégralité des courriels du Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- 2 places offertes pour la soirée de restitution

Choisir cette formule en  
cochant la case ci-contre.



## ARTICLE 3 - Partenariat Gold

Pour un partenariat **Gold**, \_\_\_\_\_ s'engage à :

- Promouvoir l'événement Startup Weekend Avignon
- Fournir une contrepartie financière de 1000€
- fournir à l'Association les éléments graphiques de son identité en **haute résolution** (format AI, PNG ou PDF) par email.

L'Association ne pourra être tenue responsable du non-respect de ses engagements si ces éléments ne sont pas fournis.

Pour un partenariat **Silver**, l'association s'engage à :

- Afficher le logo de \_\_\_\_\_ sur le site internet [www.swavn.fr](http://www.swavn.fr)
- Mentionner \_\_\_\_\_ pendant les événements de présentation du Startup Weekend Avignon 3ème édition
- Mentionner \_\_\_\_\_ pendant le Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Mentionner \_\_\_\_\_ sur la page facebook du Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Mentionner \_\_\_\_\_ sur l'intégralité des courriels du Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- 1 place pour la soirée "After"
- 4 places offertes pour la soirée de restitution

Choisir cette formule en  
cochant la case ci-contre.



## ARTICLE 3 - Partenariat Platinum

Pour un partenariat **Platinum**, \_\_\_\_\_ s'engage à :

- Promouvoir l'événement Startup Weekend Avignon
- Fournir une contrepartie financière de 2000€
- fournir à l'Association les éléments graphiques de son identité en **haute résolution** (format AI, PNG ou PDF) par email.

L'Association ne pourra être tenue responsable du non-respect de ses engagements si ces éléments ne sont pas fournis.

Pour un partenariat **Platinum**, l'association s'engage à :

- Afficher le logo de \_\_\_\_\_ sur le site internet [www.swavn.fr](http://www.swavn.fr)
- Mentionner \_\_\_\_\_ pendant les événements de présentation du Startup Weekend Avignon 3ème édition
- Mentionner \_\_\_\_\_ pendant le Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Mentionner \_\_\_\_\_ sur la page facebook du Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Mentionner \_\_\_\_\_ sur l'intégralité des courriels du Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Prise de parole 3 min sur la soirée de restitution
- 2 place pour la soirée "After"
- 6 places offertes pour la soirée de restitution

Choisir cette formule en  
cochant la case ci-contre.



## ARTICLE 4 - Partenariat Premium

Pour un partenariat **Premium**, \_\_\_\_\_ s'engage à :

- Promouvoir l'événement Startup Weekend Avignon
- Fournir une contrepartie financière de 5000€
- fournir à l'Association les éléments graphiques de son identité en **haute résolution** (format AI, PNG ou PDF) par email.

L'Association ne pourra être tenue responsable du non-respect de ses engagements si ces éléments ne sont pas fournis.

Pour un partenariat **Premium**, l'association s'engage à :

- Afficher le logo de \_\_\_\_\_ sur le site internet [www.swavn.fr](http://www.swavn.fr)
- Mentionner \_\_\_\_\_ pendant les événements de présentation du Startup Weekend Avignon 3ème édition
- Mentionner \_\_\_\_\_ pendant le Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Mentionner \_\_\_\_\_ sur la page facebook du Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Mentionner \_\_\_\_\_ sur l'intégralité des courriels du Startup Weekend Avignon 3ème édition.
- Prise de parole 3 min sur la soirée de restitution
- Présence au jury
- Prix coup de coeur
- 4 place pour la soirée "After"
- 8 places offertes pour la soirée de restitution

Choisir cette formule en  
cochant la case ci-contre.



## ARTICLE 5 - Propriété intellectuelle

Pendant toute la durée de la présente convention, l'association et \_\_\_\_\_ autorisent l'autre Partie à utiliser les marques et logos dont ils sont titulaires. Cette autorisation n'entraîne aucun transfert de droits de propriété intellectuelle entre l'association et \_\_\_\_\_.

## ARTICLE 6 - Obligation de confidentialité

Chacune des parties s'engage à considérer les clauses du présent contrat comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers, sans un accord préalable écrit des parties.

Toutes les informations relatives à l'identité des participants et fournies par l'Association à \_\_\_\_\_ sont réservées à un usage interne et ne peuvent être transmises à un tiers sans l'accord préalable écrit de l'Association.

## ARTICLE 7 - Modification de la convention

l'association et \_\_\_\_\_ conviennent que la présente convention ne peut être modifiée que par un avenant signé par une personne dûment habilitée de chaque partie.

## ARTICLE 8 - Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des Parties de quelconque de l'une de ses obligations, la présente convention sera résiliée de plein droit un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure, par lettre recommandée avec avis de réception, demeurée infructueuse, et ce sans préjudice de tous dommages-intérêts auxquels cette autre partie pourrait prétendre. La résiliation ne met pas fin aux obligations relatives à la propriété intellectuelle et à la confidentialité.



## ARTICLE 9 - Date d'effet et durée de la présente convention

Nonobstant sa date de signature, la présente Convention prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2018. Elle ne peut être reconduite tacitement. Tout renouvellement ou prolongation éventuelle du Partenariat fera l'objet d'une nouvelle convention. La cessation des relations contractuelles ne met pas fin aux obligations relatives à la propriété intellectuelle et à la confidentialité.

## ARTICLE 10 - Résiliation et annulation de l'action

En cas de renoncement par l'Association à l'exécution de l'évènement Startup Weekend Avignon :

- l'Association ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout évènement extérieur à la volonté des organisateurs et contraignant le bon déroulé de la manifestation.
- la dotation financière versée par \_\_\_\_\_ restera acquise à l'Association

En cas de renoncement par \_\_\_\_\_ au soutien de l'évènement, les moyens engagés dans l'évènement resteront acquis à l'Association à titre de dédommagement. \_\_\_\_\_ est seul responsable des frais que requiert la participation à l'évènement et des risques qu'ils induisent.

## ARTICLE 11 - Droit applicable

La validité de la présente convention et toute autre question ou litige relatifs à son interprétation, son exécution ou à sa résiliation sont exclusivement régies par le Droit français.

## ARTICLE 12 - Règlement des litiges

Règlement à l'amiable : tout litige entre l'association et \_\_\_\_\_ relatif à la présente convention sera, dans un premier temps, soumis par écrit aux deux dirigeants des Parties qui se réuniront dans les meilleurs délais et qui s'efforceront de résoudre le litige.



Attribution des compétences : à défaut d'accord à l'amiable entre l'association et \_\_\_\_\_ pour tout différend relatif à l'interprétation, l'exécution ou la terminaison du présent contrat, il est fait expressément attribution de compétence au Tribunal de Grande Instance d'Avignon et ce, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, et même pour les procédures de référé.

Fait à Avignon, le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

En deux exemplaires originaux

Signature des représentants des deux parties

Pour l'Association,  
Le Président  
Ludwig Ferren

Pour \_\_\_\_\_





Startup Weekend : 54 heures pour créer une entreprise.

## Annexe 1 : RIB de l'association SWAVN

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

<b>Titulaire</b>	
ASSOC. START-UP AVIGNON (SUAVN)	
<b>Domiciliation</b>	
POLE PRO GRAND AVIGNON	
<b>Code Banque</b>	11306
<b>Code guichet</b>	00084
<b>Numéro de compte</b>	48110288851
<b>Clé RIB</b>	58
<b>IBAN (International bank account number)</b>	
FR76 11306 00084 48110288851 58	
<b>Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT</b>	
AGRIFRPP813	

## Annexe 2 : Formule partenariat

